

À l'assaut des partenaires éducatifs



Ateliers théâtre, visites d'entreprise, classes découverte, tables rondes... Les formes de partenariats sont multiples et recouvrent des réalités diverses selon les établissements. Dépendant de nombreux facteurs (degré d'implication des enseignants, disponibilités naturelles, proximité de centres culturels, sportifs...), ils demeurent l'objet de multiples attentions, car révélateurs de la vitalité des établissements. Sans compter leur dimension éducative, particulièrement riche...

L'entreprise à la conquête de l'école

Depuis un an, Xavier DARCOS fait du rapprochement école / entreprise une de ses priorités. Son action poursuit trois grands objectifs : **faire connaître le monde professionnel, valoriser les formations à caractère professionnel**, et enfin, **renforcer les relations avec le monde économique**. Ces objectifs supposent une meilleure connaissance du monde professionnel au sein du système éducatif et impliquent souvent la mise en place de partenariats.

Ceux-ci peuvent être définis comme étant un **accord formel entre deux ou plusieurs parties travaillant en coopération dans la poursuite d'objectifs communs**. Cela suppose une connaissance des spécificités de chacun, et une complémentarité des compétences. Cependant, la notion de partenariat est très hétérogène et recouvre des réalités différentes d'un établissement à l'autre. De plus, ce terme pose question : les partenaires sont multiples, la nature des partenariats changeante, sans compter la difficulté de certains acteurs à entrer dans une culture du partenariat.

L'intrusion de l'économie dans la sphère éducative peut se faire sous plusieurs formes :

- Visites régulières d'élèves dans les entreprises.
- Conférences, rencontres, témoignages de professionnels pour «insuffler l'esprit d'entreprise».

- Journées d'information.
- Opérations ponctuelles («Un jeune, un jour, une entreprise», «semaine école-entreprise»...) qui permettent la découverte des secteurs économiques, des métiers, de l'entreprise.
- Manifestations annuelles («Le Train de la création d'entreprises», «L'esprit d'entreprendre»...) qui visent à familiariser les élèves à la création d'une entreprise, à son organisation et à son développement de manière active.
- Partenariat avec des entreprises (convention de stages, apprentissage...).

Des initiatives qui permettent :

- D'encourager l'orientation des élèves en favorisant des rencontres avec des professionnels.
- De découvrir des métiers, différentes formes d'organisation du travail.
- De faire découvrir le fonctionnement d'une entreprise.
- D'instaurer et institutionnaliser un dialogue entre les équipes éducatives et les responsables d'entreprises.
- De renforcer les liens de partenariat déjà existants.
- De renforcer les échanges et de susciter des initiatives locales.

L'art entre lui aussi à l'école

De même, l'éducation artistique et culturelle prend une nouvelle ampleur. Tout un chapitre lui est consacré dans le texte de préparation de rentrée 2008. Il y est notifié que *«chaque école, chaque collège et chaque lycée doit s'engager dans un partenariat avec des structures culturelles et des collectivités territoriales pour définir les objectifs à atteindre et les moyens permettant de généraliser l'éducation artistique et culturelle... À la rentrée 2009, les projets d'établissement du second degré intégreront un volet culturel concernant tous les élèves et élaboré en concertation avec les institutions culturelles et les collectivités territoriales.»* L'éducation culturelle doit être ainsi accessible à tous. Cela dit, les établissements privés ont une très nette avance en ce qui concerne cette éducation artistique et culturelle puisque les chefs d'établissements y ont la liberté de mettre en place un projet d'établissement en accord avec leur équipe éducative, laquelle peut décliner ce projet par le biais de partenariats. Une liberté utilisée fréquemment à en voir le nombre de partenariats établis par les établissements privés, notamment dans le domaine culturel, où les possibilités sont exploitées au maximum. Et s'il semble logique de penser que les établissements des grandes villes ont davantage de

facilités à en instaurer en raison de leur proximité avec des infrastructures culturelles, il n'est pas inutile de rappeler que les partenariats naissent de l'initiative des établissements, et en l'occurrence des chefs d'établissements.

Un collège de campagne aura ainsi plus de vitalité qu'un gros ensemble de la région parisienne pour peu qu'il initie davantage de partenariats avec des structures... même si ces dernières se trouvent à plus de 30 kilomètres ! L'initiative revient à l'établissement et à lui seul et il lui incombe de dynamiser sa stratégie d'ouverture comme bon lui semble. Le chef d'établissement a ainsi un rôle majeur puisqu'il impulse, dynamise et pérennise le partenariat. Plus encore, c'est lui qui donne toute la dimension pédagogique. À lui ensuite de définir les modalités de la future collaboration.

La diversité des partenaires culturels

- Bibliothèque municipale,
- École de danse,
- Conservatoire,
- Musées, théâtre, galeries d'art,
- Rencontres / projet / ateliers avec des artistes,
- Magazine et presse locale,
- Club sportif,
- Parc naturel,
- ...

Des initiatives qui permettent :

- d'apporter un prolongement pédagogique de l'action éducative,
- d'enrichir des enseignements artistiques de la classe,
- de développer et de diversifier les pratiques culturelles des élèves,
- de favoriser le travail interdisciplinaire au sein de l'établissement,
- de renforcer la dimension relationnelle et créative des élèves,
- de créer une ouverture concrète à la culture,
- de sensibiliser les élèves aux arts et à la culture.

Des partenariats plus divers se développent

Très fréquents dans l'enseignement professionnel, les partenariats de toute nature se développent pour stimuler les élèves vers d'autres activités ou pour renforcer leur connaissance de divers secteurs...

- Maison de retraites : unité Alzheimer
- Structures accueillant des enfants handicapés
- Structures médicalisées
- Auto-école : cours de code
- Actions / Education autour du développement durable avec des structures locales dédiées.

Des initiatives qui permettent :

- De donner un aspect technique et pratique aux enseignements
- D'ouvrir l'enseignement à des thèmes non développés en cours
- De développer chez les élèves une citoyenneté active
- D'améliorer les connaissances et le dialogue avec les élèves sur des sujets sensibles grâce à l'intervention de spécialistes
- D'éveiller des qualités humaines et le sens des responsabilités chez les élèves
- De développer des liens intergénérationnels

20

La quasi-totalité de ces partenariats remplit une fonction éducative. La difficulté de l'école est alors de s'enrichir de cet apport sans dévier de ses objectifs... et de rappeler que le succès de ces partenariats dépend largement de la combinaison «*spécialiste/pédagogie de l'enseignant*». En effet, tout partenariat suppose un encadrement pédagogique dont l'établissement est garant par l'intermédiaire de ses enseignants. Ceux-ci veillent à la continuité pédagogique des enseignements extrascolaires afin que ces derniers puissent s'inscrire dans une réelle continuité d'apprentissage. L'intervention d'un spécialiste ne peut et ne doit pas faire l'économie d'un enseignant qui reste le maître d'ouvrage du partenariat, le spécialiste étant le maître d'oeuvre... Négliger cette évidence reviendrait à externaliser la fonction première de l'enseignant, qui verrait ainsi son rôle s'effacer au profit de spécialistes, ceux-ci n'ayant quasiment pas ou peu l'expertise pédagogique nécessaire pour insuffler le désir d'apprendre.

*Frédérique Guénot
f-guenot@snceel.org*